







- -SUR VOS OREILLES (FATIGUE AUDITIVE, SURDITÉ)
- -SUR TOUTE VOTRE SANTÉ (CARDIOVASCULAIRE, SOMMEIL, ANXIÉTÉ...)

DÈS 80 dB (A) IL Y A DANGER

DITES OUIE À LA PRÉVENTION DU BRUIT

PRÉVENTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

Portez un EPI adapté au type de bruit!

- Priorité à la prévention collective
 - ✓ Il faut agir sur l'organisation du travail
 - ✓ Il faut agir sur les machines et les équipements
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)



- ✓ Correctement portés, ils réduisent le niveau de bruit de 20 dB (A) environ.
- ✓ Pendant toute la durée d'exposition au bruit, portez en permanence vos EPI : les retirer 1 heure par jour suffit à faire baisser leur efficacité de 70%

L'ÉQUIPE SANTÉ TRAVAIL VOUS CONSEILLE

